



---

Etaient présents : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, François LACHAZE, Christian LAFARGE

Excusés : Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA

### Ordre du Jour

1. Equipements numériques
2. Acquisitions foncières Col de Légal
3. Questions diverses

---

#### 1. Déclaration sans suite consultation équipements numériques ( DEB\_2016\_047)

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Pays de Salers a lancé un marché de fournitures selon une procédure de marché adapté pour des équipements numériques. Il rappelle la délibération de choix de prestataires du 7 juillet 2016.

Dans ce cadre, compte tenu de nouveaux éléments, il propose de déclarer sans suite cette procédure adaptée en référence à l'article 98 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il informe les élus qu'une nouvelle procédure va être déclenchée.

→ Les élus approuvent, à l'unanimité, la proposition du Président,

#### 2. Acquisitions foncières Projet Col de Légal - Conseil Départemental ( DEB\_2016\_046)

Le Président rappelle aux membres du bureau le projet d'aménagement du Col de Légal. Il précise que dans ce cadre il convient de réaliser des acquisitions foncières auprès du Conseil Départemental pour 305 m<sup>2</sup> et auprès du Groupement Forestier d'Anjony pour environ 5400m<sup>2</sup>. Il précise que cette dernière acquisition fera l'objet d'une nouvelle délibération pour en fixer le prix.

→ Les élus approuvent, à l'unanimité, les propositions du Président,

#### 3. Questions diverses

Sans objet